



Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998

Type de public

Toute personne, débutante ou expérimentée, appelée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté

Pré-requis

Etre apte sur le plan médical
Savoir lire et écrire
Niveau V

Objectifs

- Appliquer les règles de sécurité liées à la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté selon la recommandation CNAMTS R489.
- Obtenir le CACES® ou un avis d'aptitude à la conduite

Méthodes Pédagogiques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R489
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

Validation des acquis

- Feuilles de présence
- Test théorique et test pratique selon le référentiel de la CNAMTS
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Validation : CACES® valable 5 ans
- Après avis favorable, délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite

Durée

Formation INITIALE sur 3 jours / 21 heures
Formation RECYCLAGE sur 2 jours / 14 heures

Coût pédagogique - Nous consulter Pour connaître les dates et lieux de nos prochaines sessions ou pour organiser une session au sein de votre établissement (Intra)

CONTENU PEDAGOGIQUE

Partie Théorie

Les conditions pour être cariste, la réglementation et les recommandations en vigueur
Rôle des instances et organismes de prévention Responsabilités et qualités du cariste
Classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation
La sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accident, les interdictions
Les différents organes du chariot automoteur
Les consignes de conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique L'adéquation et la stabilité du chariot automoteur, l'abaque de charge
Les pictogrammes de manutention et des produits dangereux
Les panneaux de circulation
La batterie d'accumulateurs, sa spécificité, les consignes de mise en charge
Les différents niveaux sur les engins thermiques Le circuit hydraulique
Consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie Les différentes palettes, les attachements

Partie pratique

La partie pratique se déroulera avec les différents types de chariot (moteur thermique et/ou moteur électrique) et sur les différents types de sol si nécessaire (intérieur et/ou extérieur)

La prise de poste et les vérifications
Circulation à vide et en charge sur différents parcours Prise et dépose d'une charge au sol
Gerbage et dégerbage en pile, stockage et déstockage en palettier
Chargement et déchargement d'un véhicule latéralement
Le signalement des anomalies et la fin de poste

Chaussures de sécurité, casque, gants et gilet haute visibilité, obligatoires pour les participants

Nota : Les thèmes sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'activité

FORMATION COMPLEMENTAIRES

- Formation CACES R486 cat A et B
- Formation CACES R482 cat F

NOTRE FORMATEUR

Formateur certifié et expérimenté

ALIVE SCHOOL

119 Chaussée Marcelin Berthelot - 59200 Tourcoing - 03 20 11 23 08
contact@alive-school.fr - www.alive-school.fr - Siret 492 824 487 00069 - APE 8559A
Déclaration d'activité n°32590965259

